

l'inter

Mars 1970
Volume 11, No 7

Mensuel
d'information
des Diplômés
de l'Université
de Montréal

Diplômé sans le savoir . . .

Il y a 35,000 diplômés
de l'Université de Montréal:
sait-on qu'il y a aussi
35,000 membres de l'association
des Diplômés?

Page 11

Voulez-vous jouer avec moâ?

Le prochain tournoi de golf
est déjà en cours de préparation.

Page 3

Un anthropologue chez les coupeurs de têtes

page 15



À CHACUN SA "BRANCHE"

PIERRE LACASSE Faculté de médecine



AIDEZ-NOUS À VOUS PARLER ET À PARLER DE VOUS!

Quoi de neuf?

Emploi?

Promotion?

Nomination?

Déménagement?

Téléphone?

Mariage?

Quoi de neuf chez vos amis diplômés? reçoivent-ils l'Inter?

FAITES-NOUS LE SAVOIR

BOUGEZ-VOUS? de toute façon **BOUGEZ-VOUS!!!**

L'INTER

Direction et rédaction / **Les Diplômés de l'Université de Montréal**

Nouvelles et reportages sur l'Université / **Le Bureau de l'information de l'Université de Montréal**

Publicité / **Jean Séguin et Associés**

Maquette et supervision technique / **Guilbault, Spénard et Associés**

Typographie / **Rive Sud Typo Service**

Impression / **Les Ateliers Beauchemin**

Diplômé sans le savoir...

Le développement des activités de l'association des Diplômés depuis quelques années, suscite chez un grand nombre d'anciens en même temps qu'un intérêt accru pour l'Université de Montréal, des questions nouvelles à l'endroit de l'Association elle-même : qui peut en faire partie ? Quel est le prix de la cotisation ? Quels en sont les règlements ? Comment est élu le conseil ? etc. C'est en vue de répondre à ces interrogations que nous présentons dans les pages centrales de la présente livraison le texte complet du règlement général de l'Association tel qu'il a été amendé lors de l'assemblée générale spéciale du 16 février dernier.

Est-il besoin de rappeler que le secrétariat permanent de l'Association demeure à la disposition de chacun pour apporter de plus amples précisions concernant les structures de l'Association de même que son orientation et ses activités.

Merci, M. Kierans...

Nos lecteurs auront sans doute constaté depuis 2 mois un retard important dans la livraison de *l'Inter*. Ils auront certainement compris que *l'Inter*, comme toutes les autres publications, a subi le contre-coup des difficultés qui ralentissent présentement le système postal à Montréal.

Nous avons déjà eu l'occasion ici même d'expliquer qu'en vertu d'une "rationalisation des frais de poste" *l'Inter* a vu son coût de distribution passer mensuellement de \$300 à \$1.500. C'est sans doute au nom de cette même rationalisation que, payant cinq fois plus cher, le service reçu s'avère cent fois moins bon.

Nous nous excusons au nom de M. Kierans auprès de nos lecteurs et de nos annonceurs : la solution serait peut-être qu'une nouvelle augmentation des frais de poste règle le problème à tout jamais en faisant disparaître une fois pour toutes les publications comme la nôtre...

Le directeur général

**MARS 1970
VOLUME 11, NO 7**

L'INTER, organe officiel des Diplômés de l'Université de Montréal, paraît 10 fois par an. Les bureaux de L'INTER sont situés à 2910, boul. Edouard-Montpetit, chambre 3, à Montréal. Tél. 343-6230.

REPRODUCTION DES ARTICLES AUTORISÉE

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe — permis no 10012 — Port de retour garanti

Les articles qui portent la mention **BIUM** proviennent du **Bureau de l'information de l'Université de Montréal**.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Me Claude-R. Marchand, Droit '53, président
M. Yves Guérard, Sciences '56, vice-président
Dr Roger Desjardins, Sciences '45, vice-président

M. Gaston Pelletier, H.E.C. '59, secrétaire
Me Georges-E. Marchand, H.E.C. '59 et Droit '58, Trésorier

Dr Paul David, Médecine '44, directeur

M. Guy J.C. Joron, Sciences sociales '64, directeur

M. Claude Lafontaine, Pharmacie '56, directeur

Mlle Huguette Marleau, Droit '54, directeur
M. Robert Panet-Raymond, Poly '65, directeur

M. Guy Sicard, Poly '56, directeur

M. Jacques Villeneuve, Sciences sociales '49, directeur

Me Jean-Claude Delorme, Droit '59, président 1967-68

LES MEMBRES DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

nommés sur recommandation des Diplômés

Jean-Paul Gignac, Poly '47

Hon. Juge Guy Guérin, Droit '53

NOS REPRÉSENTANTS

Comité de la Campagne du Cinquantenaire
Gérard Fillion, H.E.C. '34, président de la section des Diplômés.

Commission des sports de l'Université

Jean Allaire, Droit '54

Richard Bienvenu, Lettres '65

Réaménagement du Centre social

Gilles Duplessis, Architecture '38

NOS RÉGIONS

Abitibi-Témiscamingue, M. Yvan Dessureault, HEC '48

Bois-Franc, M. Louis Presseault HEC '40

Drummondville, Me Jacques Biron, Droit '59

Victoriaville, M. Victor Paul, HEC '41

Sherbrooke, Me. Charles Leblanc, Droit '52

Sorel, M. Jacques Messier, HEC '49

Saguenay Lac-Saint-Jean, M. Ernest Dauphinais, Poly '41

Ottawa-Hull, M. Pierre Camu, Lettres '47

Québec, M. Maxime Langlois, Droit '55

Montréal, M. Gaston P. Marchand, HEC '40

Dorion-Vaudreuil, M. Robert Caron, HEC '45

Saint-Hyacinthe, M. Paul Murray, HEC '37

Saint-Jean, Me Yves Deland, Droit '48

Granby, M. Roger Giroux, Agron. '51

Bas Saint-Laurent et Gaspésie

Trois-Rivières

LES CADRES PERMANENTS

Pierre Gravel, directeur général

Albert Ricard, directeur administratif

Dominique Léger, directeur de la campagne

Jean-Pierre Papineau, chef du secrétariat

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Les diplômés de Montréal à New-York

Les diplômés de l'Université de Montréal vivant dans la région de New-York auront bientôt la chance de reprendre contact avec leurs confrères des autres universités à l'occasion du deuxième bal annuel des universités canadiennes qui se tiendra à l'Hôtel Plaza, à New-York, le 16 avril prochain.

Le responsable de la section new-yorkaise des Diplômés de l'Université de Montréal, le docteur Lucien Joubert qui a été nommé co-président du comité d'organisation de cette manifestation a tenu à inviter d'une façon toute spéciale ses confrères qui pourront alors célébrer à New-York le cinquantième de leur alma mater. C'est



Le comité provisoire formé par les diplômés en optométrie lors de la visite du campus le 19 novembre dernier s'est réuni récemment en vue de la poursuite de la mise en place d'une structure permanente pour les diplômés de cette discipline.

De gauche à droite: Jean-Jacques Lefebvre '52, agent de liaison, Jean-Marie Rodrigue '63, vice-président et délégué au comité du Fonds alma mater, J.-Armand Bouchard '43, président, Guy Meunier '60, secrétaire, et Denis Monette '55, responsable des réunions de promotion.

donc un rendez-vous à ne pas manquer pour tous les anciens de l'Université de Montréal vivant à New-York :

Deuxième bal annuel des universités canadiennes, Hôtel Plaza, Suite Baroque, le jeudi 15 avril 1970.

Cocktail : 19 h. 45

Dîner : 20 h. 45

Danse jusqu'à 1 heure

Billet \$25.00 par personne

Cravate noire

Pour tout renseignement : comité d'organisation, Suite 1331, 101 Park Avenue, New-York. N.Y. 10017, tél. : 212-686-8558.

Tournoi de golf des Diplômés, au Club de Golf Islesmere de Ste-Dorothée le 29 juin

M. Jacques Alepin Poly '62 présidera le 29 juin, le 9e tournoi de golf des Diplômés qui aura lieu



De gauche à droite: M. R.C.G. Smith, consul général du Canada à New-York; Dr Lucien Joubert, responsable de la section de New-York des Diplômés de l'Université de Montréal; M. Dennis Campbell de l'Université du Manitoba; M. Jefferey Ellis Aronin de l'Université McGill, qui se sont réunis au consulat canadien en vue d'organiser le bal des universités canadiennes qui se tiendra à New-York.



JACQUES ALEPIN
PRÉSIDENT

comme l'an dernier au Club de Golf Islesmere de Sainte-Dorothée. M. Alepin succède à Me Pierre Michaud, président des deux tournois précédents.

Il y a vingt ans cette année, les Diplômés de l'Université de Montréal organisaient leur premier tournoi de golf; la même année, l'Association créait le Trophée des Diplômés qui fut remporté par Guy Gervais (Chir. Dent. '23). L'an dernier, Louis Michaud (pharmacie '52) remportait ce trophée pour la quatrième fois. A ce même tournoi, Rémi Décary (Chir. Dent. '47) recevait le trophée Air France. Au classement par faculté, la Chirurgie Dentaire méritait le trophée Melchers grâce à Pierre Archambault, Robert Lambert, Jean-Marcel Lafrenière et Guy LaHaye. Parmi les golfeurs invités, s'étaient signalés le "pro" André Gagnier, Robert "Bob" Rousseau et Maurice "Rocket" Richard. Jacques Alepin, président du tournoi, se propose de faire en sorte que tous ces trophées soient disputés cette année avec encore plus d'enthousiasme.

Le président Jacques Alepin lance une invitation spéciale aux golfeuses, afin qu'elles participent en plus grand nombre au tournoi de leur association. Il souhaite également que les épouses se joignent aux participants lors de la réception qui termine la journée.

La prochaine livraison de l'Inter. indiquera de quelle façon s'inscrire à ce tournoi.

Les Diplômés en Chirurgie Dentaire

Lors de la réunion des diplômés en Chirurgie Dentaire, tenue sur le campus le samedi 7 février dernier, les anciens de cette faculté qui étaient présents ont résolu de former un comité provisoire chargé, d'une part, de favoriser une participation plus grande de tous les anciens de cette discipline à la vie de l'association des Diplômés, et d'autre part, de mettre au point certaines activités particulières pour cette catégorie de diplômés. Ce comité provisoire est formé de:

Dr Conrad Bergeron '61
Dr Léon Daigle '57
Dr Hubert Labelle '59
Dr Guy La Haye '52
Dr Benoît Parent '60.

Les diplômés de la faculté des Sciences

Dans notre dernière livraison, nous présentions les noms des membres du comité provisoire des diplômés de la faculté des Sciences qui ont été élus lors de la réunion du 31 janvier dernier.

Par suite d'une malencontreuse erreur d'ordre technique, le nom de M. Luc Pauzé (diplômé en Sciences 1944) a été omis. Les nombreux diplômés qui étaient présents lors de la réunion du mois de janvier ont tous

constaté le rôle très actif qu'a joué Luc Pauzé dans la création du comité qui est donc formé de la façon suivante :

M. Luc Pauzé '44
M. Claude Brissette '58
M. Jean Deniger '65
M. Roger Gagnon '63
M. Louis-H. Gendron '47
M. Richard Guay
M. Gilles Lacasse '57
M. Jacques Léonard '61
M. Jean-Claude Richer '58
M. Yvon Trudeau '45.



Les diplômés de Montréal à Québec

Dans le cadre de la campagne du Cinquantenaire de l'Université de Montréal un comité régional a été mis sur pied dans le but d'organiser la sollicitation auprès des diplômés de l'Université de Montréal demeurant dans la région de Québec. L'objectif de la présente campagne est de recueillir, d'ici 1973, un million et quart auprès des quelque 35,000 anciens. Sur cette photo, dans l'ordre habituel, quelques membres du comité :

Mlle Huguette Marcoux, Nursing '60
M. Jacques Brunette, Poly '63
Mlle Marie-José Cantin, Droit '65
M. Guillaume Piette, Poly '39 président honoraire de la campagne, région de Québec et Me Maxime Langlois, Droit '53 président du comité régional. (N'apparaissent pas sur cette photo : les Dr Gérard Houle, Chir. Dent. '58, et Guy Maranda, Chir. Dent. '62.)

l'interieur



L'HISTOIRE
DU FINANCE-
MENT DES UNI-
VERSITÉS
C'EST PAS
DRÔLE!

Michel Brunet



JE COMPRENDS
PAS QUE DES DI-
PLÔMÉS SE PLAIG-
NENT DE NE PAS
RECEVOIR
L'INTER

secrétariat des Diplômés... jadis



TROIS
"CUM"
FRAPPÉS

Cercle Universitaire de Montréal



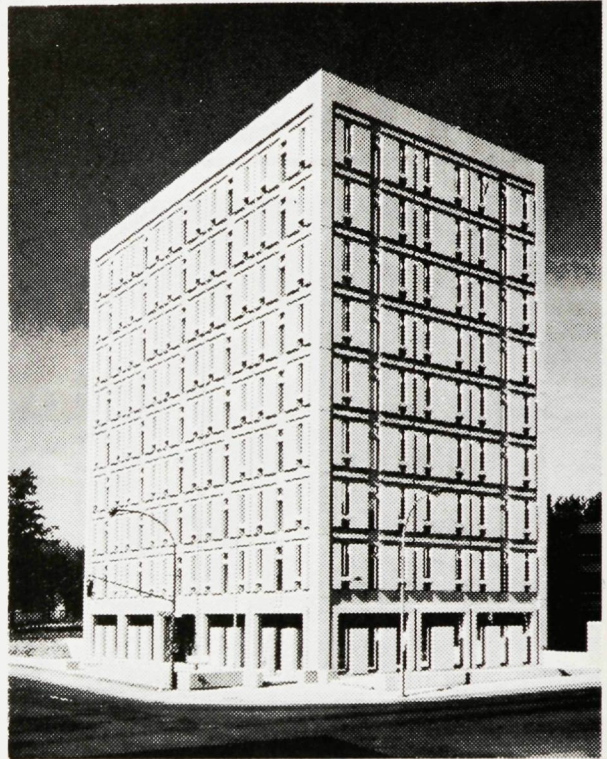
C'EST ÇA
QUI FAIT
QUE LES
GARS SONT
SASTISFAITS

Renée Chartrand, François-Albert Angers —
Colloque des Diplômés 1966

Ce qu'ils ont peut-être dit...



Angle des rues
Sherbrooke et St-Denis,
dans l'est de la métropole,
cet édifice
est le siège social
de trois institutions
qui forment un groupe de pointe
dans l'économie du Québec



L' É C O N O M I E
MUTUELLE D'ASSURANCE



Société **NATIONALE** de Fiducie



Société **NATIONALE** d'Assurances

ASSURANCE-VIE - SERVICES FIDUCIAIRES - ASSURANCE GÉNÉRALE

385 est, rue Sherbrooke, Montréal 129 - Tél.: 844-2050

*Sous un même toit, trois services complémentaires
qui profitent à la communauté*

Sur le Campus,

(BIUM)

Nouveau doyen à la faculté de Médecine

M. Pierre Bois a été nommé à l'unanimité, par le Conseil de l'Université, doyen de la Faculté de médecine de l'U. de M.

Le Dr Bois y occupait jusque là les fonctions de directeur du Département d'anatomie.



Le nouveau doyen qui a obtenu son 1er grade universitaire à l'Université Laval et son doctorat en médecine à l'U. de M. a ensuite été de 1953 à 1957 assistant de recherche à l'Institut de médecine et de chirurgie expérimentales où il obtenait le grade de Ph. D. en 1957, puis de 1957 à 1958 fellow en recherche au Département d'anatomie pathologique.

Avant de devenir directeur du Département d'anatomie il a successivement occupé les postes suivants :

Institut de médecine et de chirurgie expérimentales (chargé de cours en endocrinologie) — Département de pharmacologie (chargé

de cours et démonstrateur) — Département d'histo-embryologie à l'Université d'Ottawa (professeur assistant).

Il est revenu à l'U. de M. en 1960 comme professeur assistant puis agrégé au Département de pharmacologie.

Le Dr Bois est l'auteur et le co-auteur d'un grand nombre de publications et de communications. Il siège dans un grand nombre de comités universitaires et est membre de nombreuses associations savantes.

Nominations à l'école polytechnique

• M. Raymond Desroches, ancien secrétaire à l'administration, a été nommé coordonateur des programmes. M. Michel Dagenais, ing., ancien conseiller des étudiants, a été nommé secrétaire à l'administration.

• M. Claude Dubeau, B.Sc., M. Sc., chef de la division de la chimie générale professeur agrégé au Département de génie chimique de l'École polytechnique a été nommé membre de la Mission de coordination des institutions de formation de maîtres du Ministère de l'Éducation.

• Le professeur Guy Perrault de l'École Polytechnique a créé la Conférence des Directeurs de départements universitaires de géologie du Québec (CDDUGQ) dont il est le président.

• L'Académie de Pharmacie de Paris à sa séance du 3 décembre dernier, a élu à l'unanimité en qualité de membre correspondant étranger M. André Archambault, vice-recteur de l'université de Montréal.

• Le Conseil d'administration de l'Association des Femmes diplômées des Universités (Montreal) est composé pour l'année 1969-70 des membres suivants: Mme Monica Matte, présidente, Mlle Suzanne Coallier, présidente honoraire-conseil, Mme Anita G.-Boutin, première vice-présidente, Mlle Madeleine Préclaire, deuxième vice-présidente, Mlle Anne-Marie Trahan, trésorière, Mme Louise L.-Lagacé, trésorière-adjointe, Mme Lauriè Mainville, secrétaire-archiviste, Mlle Sylvie Paré, secrétaire-correspondante, Mme Louise G.-Gosselin, secrétaire-correspondante-adjointe, Mme Katherine Berdnikoff, officier de liaison, Mme Francine L.-Brousseau, publicitaire, Mme Rosalie Demeter, conseillère, Mlle Lucille Roy, conseillère.

• M. Charles Boukonga, sous-ministre du Travail au Congo-Kinshasa et membre du Bureau international du Travail à Genève (BIT) est l'invité du Département de relations industrielles, où il donnera des cours sur "les relations professionnelles en Afrique". Son séjour durera un mois.

• A la demande de la Faculté de psychologie de l'Université de Louvain, M. Jean Morval, chargé d'enseignement senior à l'Institut de psychologie de l'U. de M., a assumé la direction d'un séminaire d'approfondissement à la dynamique de groupe en collaboration avec le professeur Charles Mertens de Wilmars à Overijse (Belgique) du 9 au 16 janvier dernier. Ce séminaire international a groupé des participants de quatre pays représentant les milieux académiques, industriels et cliniques.

Expérience de chimie

• A la demande de la maison McGraw-Hill, M. Claude Dubeau, chef de la division de chimie générale de l'École Polytechnique a préparé, en collaboration avec MM. R. Constantin de l'Université Laval et M. Lefebvre de l'Université du Québec (Trois-Rivières) un manuel de laboratoire de chimie destiné au niveau collégial intitulé "Expérience de chimie".

● M. Jérémie Tremblay vient d'être nommé vice-président de l'Association des facultés de pharmacie du Canada.

● Le jeune professeur Emilio de Ipola (Argentin), du département de sociologie, s'est vu décerner un doctorat d'Etat de la Sorbonne. Le sujet de sa thèse: "Le Structuralisme".

● M. Gérard Plourde, président de United Auto Parts, membre du Conseil qui a accepté de devenir membre du Comité exécutif a été nommé à ce poste par le Conseil de l'Université.

Un service en attire un autre

"Nous voulons que chacun se sente bien dans sa peau, qu'il sache où il va et qu'il soit heureux d'y aller. Selon nous, tous les étudiants qui arrivent à l'Université ont les potentialités voulues pour réussir dans leurs études et dans leur vie. Il suffit de les aider à faire un choix réfléchi et judicieux de leur orientation et de favoriser chez eux une meilleure adaptation intellectuelle et affective à la vie universitaire. C'est dans ce but que le SEICUM amasse, étudie et diffuse des renseignements sur les ressources et les connaissances des étudiants sur le milieu universitaire et professionnel et qu'il offre à ceux qui en ont besoin des services d'orientation et de consultation psychologiques."

SERC + SID + SOCP = SEICUM

M. Roger Lapointe parle avec chaleur et fierté de ce Service d'évaluation, d'information et de consultation dont il est l'instigateur et le directeur. En juin dernier, SEICUM regroupait certains organismes indépendants dont l'autonomie alourdisait l'administration et diminuait l'efficacité de l'ensemble des services.

"L'affaire comportait certains risques, dit M. Lapointe, d'autant plus que, dans la réalisation de ses objectifs, SEICUM est appelé à dépasser largement les cadres de l'Université et à étendre son rayonnement sur toute la province et à de nombreux secteurs d'activité.

C'est en quelque sorte un centre de recherche que nous sommes en train de monter ici, un centre de recherche sur l'étudiant et son milieu. En découvrant les ressources et les richesses de chacun et en lui indiquant les voies qui s'ouvrent à lui nous lui permettons de réaliser l'utilisation optimale de ses aptitudes et de ses possibilités et d'atteindre cet équilibre harmonieux qui donne un sens à ses études et à son travail."

Pour réaliser ses objectifs, le SEICUM s'est divisé en trois sections, distinctes dans leurs fonctions essentielles, mais en rapport étroit et permanent dans la réalisation de leurs propres objectifs: Section d'Evaluation des Ressources des Connaissances (SERC), Section d'Information et de Documentation (SID), Section d'Orientation et de Consultation psychologique (SOCP).

Ces sections gravitent autour d'un noyau constitué par la Direction du Service. Elles font donc partie d'un même organisme et restent toujours liées les unes aux autres dans l'exercice de leurs fonctions respectives. Elles représentent des étapes dans un processus de choix. On évalue d'abord les ressources personnelles de l'individu. Puis, tenant compte de ses goûts et de ses aspirations, on le renseigne sur le milieu, les ouvertures, le monde des études et du travail.

CONNAIS-TOI TOI-MÊME

Les tests d'admission que prépare la Section d'évaluation des ressources et des connaissances apportent des renseignements complémentaires au dossier scolaire de l'étudiant. Ils lui donnent aussi des éléments d'information par rapport à ses ressources et aux exigences que représentent les études qu'il désire entreprendre. "Ce que nous voulons, dit M. Yvon Rodrigue, directeur de la SERC, c'est informer l'étudiant le plus tôt possible, le renseigner avant qu'il soit trop tard. D'ici quelques années donc, nous allons étendre nos recherches et nos services auprès des CEGEP. Si l'étudiant est déjà bien évalué en arrivant à l'Université, s'il connaît ses disponibilités et ses aptitudes, ses goûts et ses aspirations, il risque moins de faire un mauvais choix et de "s'embarquer" dans ce qui ne l'intéresse pas vraiment.

TOUT SAVOIR

Mais les choix demandent à être éclairés par une information juste et objective. La Section d'information et de documentation (SIC) constituera un centre de services regroupant tous les renseignements désirables qu'ils soient d'ordre académique ou professionnel, social ou financier. Quatre bureaux travaillant en étroite collaboration seront mis à la disposition des étudiants: accueil, documentation et information, aide financière et bourses, emplois et main-d'oeuvre. Toute cette masse d'informations autrefois dispersée, sera colligée, rendue disponible à tous et diffusée largement au-delà même des cadres universitaires, dans les CEGEP et jusque dans le grand public.

DES PROBLÈMES D'ADAPTATION ?

Cependant, la réduction des risques d'un mauvais choix ne solutionne pas tous les problèmes qui se posent à l'étudiant. En pratique, d'autres dimensions sont à considérer: affectivité, émotivité, confiance en soi, style de vie... Afin de résoudre les problèmes d'adaptation des étudiants à l'Université, la SOCP, dirigée par M. Réjean Charette, offre des services d'orientation et de consultation psychologique qui aident l'individu à assumer les informations qui lui sont fournies et à s'intégrer à son milieu social et professionnel.

"Nous tâchons de mettre en relief les aspects positifs de la personnalité. Nous aidons ceux qui sentent le besoin de venir nous consulter à prendre conscience de leurs capacités et de leur milieu. Mais toujours nous leur laissons le soin et la responsabilité de décider et de choisir par eux-mêmes." M. Charette insiste sur ce caractère consultatif du SEICUM. "Ce n'est pas à nous de décider pour l'étudiant, dit-il. Nous ne faisons que lui indiquer les options qu'il peut prendre. C'est à lui de s'en choisir une à la lumière des renseignements que nous lui apportons."

Le Service est trop jeune encore pour dégager des statistiques valables. Mais jusqu'ici tout marche parfaitement. "Et nous avons bien d'autres idées derrière la tête."

G.-H. G.

Paul Claudel : une musique du silence

(BIUM) Les Presses de l'Université de Montréal viennent de lancer une étude de M. Michel Plourde, docteur ès lettres de l'Université Laval et vice-doyen de la Faculté des sciences de l'éducation de l'U. de M., intitulée **Paul Claudel : Une musique du silence**.

Claudiel passe souvent pour un écrivain bavard. En réalité, comme le montre l'auteur de cet essai, il n'a cessé de poursuivre le silence et de l'exprimer. Influencé par Mallarmé, Rimbaud et les grandes idées symbolistes, Claudiel voit dans le poète un homme chargé de donner un sens à l'univers en le re-

créant par la parole. Pour cela, le poète doit être "initié au silence", entendre et faire entendre cette "musique sans aucun son", qui est le résumé de l'Art poétique de Claudiel. Le théâtre de Claudiel, fortement influencé par le Nô japonais, est tourné tout entier vers une Réalité qui a choisi de se taire et qui réduit progressivement le héros à l'attention et au silence.

Michel Plourde s'attache à montrer comment prière et peinture apparaissent chez Claudiel comme deux formes privilégiées du silence. Comme le poème, comme l'action dramatique, elles sont l'une et

l'autre un chemin vers l'intérieur, vers le "centre", vers ce "point de rougeur" qui précède en nous la pensée et constitue pour nous le rappel incessant d'une réalité située au-delà des mots.

"Ce que Michel Plourde finalement déploie sous nos yeux, c'est l'esquisse grandiose du projet mallarméen, de l'oeuvre impossible — mais réalisée. Mieux que l'étude d'un thème, c'est la description d'une oeuvre qu'il nous donne; d'une oeuvre qui se nourrit de l'être même du silence", conclut G.-André Vachon dans la préface de l'étude.

*Au service de la communauté
dans les domaines de l'activité
sociale, culturelle
et économique.*



Banque Canadienne Nationale
la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle

Les Diplômés de l'Université de Montréal

Règlement général

I. DÉFINITIONS

Aux fins du présent règlement, les mots "Association", "Conseil", "Exécutif", "Facultés", "Écoles", "Diplômé", "Professeurs" et "Inter" sont définis comme suit :

- a) Le mot "Association" employé seul désigne "Les Diplômés de l'Université de Montréal".
- b) Le mot "Conseil" employé seul désigne le Conseil d'Administration de l'Association.
- c) Le mot "Exécutif" employé seul désigne le Comité Exécutif du Conseil d'Administration.
- d) Les mots "facultés" et "écoles" désignent les facultés de l'Université de Montréal, les écoles affiliées ou annexées à l'Université de Montréal, les spécialités relevant de ces facultés, écoles affiliées ou annexées et reconnues par le Conseil de l'Association.
- e) Le mot "Diplômé" employé seul désigne l'ancien étudiant d'une faculté ou école à qui, après études faites dans telle faculté ou école, l'Université de Montréal a décerné un baccalauréat, une licence, une maîtrise, un diplôme d'études supérieures ou un doctorat. Il désigne aussi les diplômés de l'École d'Architecture de Montréal ou de l'ancienne section d'Architecture de l'École des Beaux-Arts de Montréal ainsi que tous les anciens étudiants de l'ancienne section de Montréal de l'Université Laval de Québec à qui cette dernière a décerné l'un des diplômes mentionnés ci-dessus.
- f) Le mot "Professeur" désigne les membres du personnel académique ou enseignant des facultés ou écoles.
- g) Le mot "Inter" désigne un bulletin d'information publié par l'Association.

II. MEMBRES

1. Les membres de l'Association sont de trois catégories :
 - a) Les membres titulaires ;
 - b) Les membres adhérents ;
 - c) Les membres honoraires ;

2. Les membres titulaires sont les Diplômés au sens du présent règlement.
3. Peuvent être admis à titre de membres adhérents, soit individuellement, soit collectivement, par résolution du Conseil :
 - a) Les professeurs non diplômés au sens du présent règlement, en fonction ou à la retraite ;
 - b) Les anciens étudiants qui pendant au moins une année académique ont poursuivi des études ou des recherches dans l'une des facultés ou écoles.
4. Peuvent être faits membres honoraires par résolution à cet effet du Conseil adopté par les deux tiers des membres présents à toute assemblée :
 - a) Le détenteur d'un diplôme honorifique à lui décerné par l'Université de Montréal.
 - b) Toute personne à la discrétion du Conseil vu l'intérêt qu'elle porte aux questions universitaires ou éducatives ;

Nonobstant ce qui précède, toute décision du Conseil prise par application du présent article, n'a d'effet que sur acceptation écrite de la personne ainsi déclarée membre honoraire ;

Un membre honoraire peut à la fois être membre titulaire ou adhérent mais il n'a en sa seule qualité de membre honoraire aucun droit de vote à l'assemblée générale et ne peut être élu au poste d'administrateur quoiqu'il puisse prendre part aux délibérations de toutes assemblées des membres.

Tout membre peut se retirer de l'Association en faisant connaître par avis écrit sa démission au Président, au Secrétaire, ou au Conseil ; à moins de stipulation contraire dans ledit avis, telle démission prend effet du jour de sa réception.

Le membre démissionnaire, à compter de l'entrée en vigueur de sa démission n'est assujéti à aucune des obligations et ne peut bénéficier d'aucun des privilèges attachés à la qualité de membre de l'Association.

Il peut réintégrer les cadres de l'Association en donnant avis écrit à cet effet au Conseil, au Président ou au Secrétaire, qui doivent communiquer tel avis au Conseil dans un délai raisonnable.

III. CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉ EXÉCUTIF, COMMISSIONS ET AUTRES COMITÉS

1. Les affaires de l'Association sont administrées et dirigées par un conseil d'Administration et un Comité Exécutif dont les membres doivent être membres titulaires de l'Association.
2. Le conseil d'Administration peut former des commissions dirigées par un membre du Comité Exécutif pour exécuter et coordonner les activités de l'Association.
3. Le Conseil d'Administration doit former les comités prévus au présent règlement ; il peut aussi former tout autre comité qu'il juge utile.

IV. FONCTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ EXÉCUTIF

1. Le Conseil d'Administration a la direction générale des affaires de l'Association ; il décide de toute question se rapportant aux biens de l'Association, autorise les dépenses à encourir, détermine la procédure, les modalités, la façon et tous les autres détails de mise en nomination et d'élection des représentants des membres titulaires diplômés des facultés ou écoles au Conseil, et en général exerce tous les droits et pouvoirs de l'Association, le tout sous réserve des dispositions à ce contraire du présent règlement.
2. Le Comité Exécutif a pour devoir et fonction d'assurer l'exécution des décisions adoptées par le Conseil d'Administration. En outre, il peut prendre au nom du Conseil toutes décisions de caractère purement administratif et dans les cas d'urgence adopter toute autre décision qu'il lui paraît opportun d'adopter pourvu que ce ne soit pas relativement à une matière qui relève exclusivement de la compétence du Conseil d'Administration. Le Comité Exécutif fera rapport de ses activités à chaque assemblée du Conseil d'Administration.

V. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Le Conseil d'Administration de l'association est composé de douze (12) membres élus le dernier mercredi de mai de chaque année, au cours d'une assemblée générale spéciale des membres tenue pour fins d'élection, laquelle n'est pas tenue si les candidats sont tous élus par acclamation. Les membres du Conseil entrent en fonction le premier jour de juin de chaque année.
2. Le Conseil d'Administration ne peut compter plus de trois (3) membres de la même faculté ou école.

3. Le mandat d'un membre du Conseil d'Administration est de deux ans et ne peut être renouvelé que deux fois consécutivement.

VI. COMITÉ EXÉCUTIF

1. Le président, le 1er vice-président, le 2e vice-président, le secrétaire et le trésorier forment le comité exécutif de l'Association.
2. Ils sont choisis par et parmi les administrateurs lors d'une assemblée spéciale du Conseil tenue dans les quinze (15) premiers jours de juin.
3. Le président, le premier vice-président et le trésorier doivent être domiciliés dans un rayon de 100 kilomètres de l'U. de M.
4. Pour être élu président, un membre du Conseil doit avoir été un membre du comité exécutif pendant au moins un an.

VII. VACANCES

1. Le membre du Conseil qui s'absente, sans raison acceptée par le Conseil, de trois assemblées consécutives, est considéré comme démissionnaire. Il en est de même pour tout membre du Comité exécutif absent de deux assemblées consécutives de ce Comité.
2. Toute vacance au Conseil et au Comité exécutif est remplie par le Conseil.
3. Tout administrateur peut démissionner de sa charge en donnant au Conseil avis par écrit à cet effet. Telle démission prend effet à compter du jour qui y est mentionné ou à défaut de telle mention, à la date fixée par le Conseil. Le secrétaire doit aviser le Conseil de telle démission aussitôt que possible et le Conseil procède alors à remplir la vacance créée par telle démission.

VIII. PRÉSIDENT

Le président fait partie de toute commission et de tout comité nommés ou formés par le Conseil. Il ordonne la convocation de réunions du Conseil d'Administration et du Comité exécutif et il en préside les séances. Il veille de plus à l'exécution des décisions qui y sont prises. Il préside les assemblées générales et fait rapport à l'assemblée générale annuelle des activités de l'année écoulée.

IX. VICE-PRÉSIDENTS

En cas d'absence ou d'incapacité de pouvoir agir du président, ses charges, fonctions et pouvoirs sont exercés par le premier vice-président, ou à défaut par le second vice-président, ou à défaut par un

membre du Conseil désigné par le comité exécutif ou le Conseil.

X. SECRÉTAIRE

Le secrétaire agit comme secrétaire à toutes les assemblées et il en dresse procès-verbal. Il dresse et maintient à jour une liste des facultés et écoles mentionnées à l'article No 1, une liste des membres de l'Association, du Conseil, du Comité exécutif et de tout autre Comité. Il a charge de la correspondance et il a la garde des livres, documents et archives de l'Association et ne peut s'en départir que sur résolution du Conseil l'y autorisant.

XI. TRÉSORIER

Le trésorier a charge des finances de l'Association, de la comptabilité ainsi que des affaires de banque.

XII. VÉRIFICATEURS

Le ou les vérificateurs sont nommés chaque année à l'assemblée générale annuelle, ou à défaut, par le Conseil. Ils examinent les comptes et la comptabilité de l'Association, de tout Comité, vérifient le bilan annuel et l'état des revenus et dépenses de l'Association et de ses Comités et font rapport de tout au Conseil qui soumet ensuite ce rapport aux membres réunis en assemblée générale annuelle.

XIII. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle des membres a lieu dans les quatre mois qui suivent la fin de l'exercice financier de l'Association. Le secrétaire convoque cette assemblée au moyen d'un avis donné par lettre ou publié dans l'Inter et adressé aux membres dont les noms et adresses figurent sur les listes de l'Association. Cet avis doit être déposé à la poste au moins quinze jours avant la date fixée pour l'Assemblée. Cet avis doit mentionner l'endroit, la date, l'heure de l'Assemblée.

XIV. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

1. Le président, un des vice-présidents, deux membres du Conseil d'administration ou cinquante membres titulaires peuvent en aucun temps requérir le secrétaire de convoquer une assemblée générale spéciale des membres. L'article no XV s'applique à toute assemblée générale spéciale, cependant l'avis de convocation d'une assemblée générale spéciale doit mentionner le ou les objets pour lesquels elle est convoquée.
2. L'assemblée générale annuelle peut aussi être une assemblée générale spéciale.

XV. VOTE AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Dans toute assemblée générale, seuls les membres titulaires ont droit de vote et au cas d'égalité des voix, le président a vote prépondérant.

XVI. QUORUM AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Le quorum à toute assemblée générale ou spéciale est de 25 membres titulaires.

XVII. ASSEMBLÉES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Les assemblées du Conseil d'Administration sont tenues aussi souvent qu'il est jugé nécessaire. Ces assemblées sont convoquées par le Secrétaire au moyen d'un avis envoyé à tous les membres du Conseil et à l'adresse inscrite sur la liste de ces membres, et déposé à la poste au moins 3 jours avant la date fixée pour l'assemblée. Cet avis doit mentionner l'endroit, la date et l'heure de l'Assemblée et contenir l'ordre du jour.
2. Le quorum à toute assemblée du Conseil est de cinq administrateurs. Tous les administrateurs ont droit de vote et au cas de partage égal des votes, le président de l'association a droit, en plus de son vote comme administrateur, à une voix prépondérante.

XVIII. ASSEMBLÉE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Les assemblées du Comité Exécutif sont tenues sur convocation verbale de 24 heures. Le quorum à ces assemblées est de 3 membres.

XXI. SIGNATURES

Tous chèques, billets, traites, lettres de change, connaissements, endossements et autres effets de commerce, contrats, actes et documents requérant la signature de l'Association seront signés par deux des personnes autorisées à cette fin par le conseil et conformément aux directives qu'il émet. Tous les documents ainsi signés seront une preuve que leur signature était requise par l'Association, sans qu'il soit besoin d'aucune autre preuve.

DISPOSITIONS TRANSITOIRES

A la suite de l'élection du conseil d'administration qui sera tenue en 1970, les administrateurs, lors de la réunion prévue à l'article VI-2, choisiront six d'entre eux qui seront élus pour un mandat de 2 ans, les six autres devenant alors élus pour un mandat d'un an.

Le mandat reçu par chaque administrateur à l'élection de 1970 sera considéré comme un premier mandat.

PROCÉDURE D'ÉLECTION

Conformément à l'article IV paragraphe 1 du règlement général de l'Association qui stipule que : "le conseil d'administration détermine la procédure, les modalités, la façon et tous les autres détails de mise en nomination et d'élection des représentants des diplômés,"

la procédure d'élection suivante a été adoptée par le conseil d'administration de l'association des Diplômés lors d'une réunion tenue à Montréal le 8 décembre 1969.

Il est résolu que :

I — COMITÉ DE NOMINATION :

- A — i) soit formé un comité de nomination composé de cinq membres choisis de la façon suivante :
- 2 membres nommés par l'Assemblée générale annuelle lors de la dernière assemblée ;
 - 3 membres nommés par le Conseil d'administration, hors de ses cadres, exception faite du président.
- ii) Ces 5 membres élisent entre eux un président du Comité de nomination, un vice-président, un secrétaire et deux scrutateurs.
- B — Aucun des membres de ce Comité de nomination ne peut être à la fois membre de ce Comité et candidat à un poste au Conseil d'administration ; advenant ce cas, il doit démissionner du Comité et le Conseil doit combler la vacance.
- C — Si un des membres du Comité s'avère dans l'incapacité d'occuper son poste, il appartient au Conseil de combler la vacance.
- D — Le président du Comité fait office de président d'élection.
- E — Le comité de nomination a pour rôle de :
- a) faire connaître aux membres le nombre de postes qui devront être comblés lors de la formation du prochain conseil d'administration ;
 - b) inviter les membres à poser leur candidature dans les délais prescrits ;
 - c) recevoir les bulletins de candidature ;
 - d) vérifier l'éligibilité des candidats ;
 - e) soumettre la liste complète des candidats en vue de l'élection (s'il y a lieu).

II — ÉLIGIBILITÉ :

Tout diplômé de l'Université de Montréal, au sens du règlement de l'Association, peut se porter candidat à l'un des postes d'administrateur.

III — PROCÉDURE ET CALENDRIER

Le nouveau conseil d'administration devant entrer en fonction le 1er juin de chaque année, son renouvellement doit s'effectuer selon la procédure et le calendrier suivants :

JANVIER :

- a) Premier avis invitant les diplômés à poser leur candidature à l'un des postes d'administrateur dans le prochain conseil d'administration. Cette mise en candidature doit s'effectuer selon les règles à l'article IV et doit parvenir au secrétariat de l'Association avant le premier jour ouvrable du mois de mars de la même année.
- b) Première réunion du comité de nomination qui procède à l'élection décrite dans le présent règlement à l'article 1,A,ii, ainsi qu'à l'étude de certaines candidatures qui pourraient être suscitées en vue du renouvellement partiel du conseil d'administration.

FÉVRIER :

Deuxième et dernier avis invitant les diplômés à poser leur candidature à un poste d'administrateur.

MARS :

Le comité de nomination :

- a) étudie les bulletins de candidature parvenus au secrétariat dans les délais prescrits ;
- b) vérifie l'éligibilité des candidats ;
- c) établit la liste des candidatures acceptées sans identifier celles qu'il a suscitées, s'il en est.

AVRIL :

Proclamation des élus si le nombre de candidats correspond au nombre de postes à combler ;
ou
convocation de tous les membres à une assemblée générale spéciale en vue de procéder à l'élection si le nombre de candidats est supérieur à celui des postes à combler.

MAI :

Assemblée générale spéciale en vue de l'élection (s'il y a lieu).

JUIN :

Entrée en fonction du nouveau conseil d'administration.

IV — MISE EN CANDIDATURE :

- A — Tout candidat à un poste d'administrateur doit remplir un bulletin de présentation donnant son nom, son adresse, la faculté dont il est diplômé et son année de promotion. Ce bulletin doit être signé par le candidat et contresigné par 2 diplômés qui appuient sa candidature. Ces derniers doivent aussi inscrire leur nom, adresse, faculté ou école dont ils sont diplômés et année de promotion.
- B — Le bulletin de candidature doit parvenir au secrétariat de l'Association avant le 1er jour ouvrable du mois de mars.
- C — Le comité de nomination peut, s'il le juge à propos, inviter un diplômé à poser sa candidature, et dans ce dernier cas, accepter son bulletin de candidature même après le 1er jour ouvrable de mars.

V — MODE D'ÉLECTION :

- A — S'il y a autant de candidats que de postes à combler, ils sont proclamés élus par le président d'élection.
- B — S'il y a plus de candidats qu'il y a de postes à combler :
- a) l'assemblée procède à l'élection sous la direction du président d'élection.
 - b) chaque électeur est appelé à indiquer sur un bulletin de vote le nom des personnes qu'il désire élire au Conseil, jusqu'à concurrence du nombre de postes à combler. Les bulletins sont compilés par les scrutateurs qui font rapport du résultat à l'assemblée. Les candidats qui ont recueilli le plus de voix sont déclarés élus au Conseil.

Quand un anthropologue passe pour un coupeur de têtes



(BIUM) Le véritable laboratoire de l'anthropologue, c'est le terrain. Il y rencontre des difficultés méthodologiques, différentes sans doute, mais aussi sérieuses que celles que l'on peut rencontrer dans un laboratoire traditionnel. L'aventure qu'a vécue M. Lionel Vallée au Pérou peut en témoigner.

Professeur agrégé au Département d'anthropologie, M. Vallée a obtenu une bourse du Conseil des Arts du Canada pour mener à bien une ethnographie d'une communauté andine : les Quéchuas.

"Ce travail s'inscrit dans un ensemble beaucoup plus vaste, explique M. Vallée. Il s'agit, en fait, de comprendre à long terme une expérience humaine, unique au monde, celle des Incas qui ont réussi à développer une civilisation absolument originale en moins de cent ans et à une très haute altitude (entre 10,000 et 13,000 pieds), dans une région presque dépourvue d'arbres, et donc de bois. Les Incas ont eu à domestiquer des dizaines et des dizaines de plantes dont nous avons perdu l'usage car les Espagnols en même temps qu'ils décimaient les Indiens, détruisaient aussi les secrets de leur prodigieuse civilisation.

Tous ceux qui s'occuperont du développement des pays de l'Amérique latine devront connaître parfaitement les peuples qui y vivent, afin d'éviter des fiascos du genre de celui qu'on a connu aux Indes par exemple, lorsque les envois de blé ont été distribués par les autochtones aux vaches sacrées.



Plus de 10 millions

Descendants directs des Incas, les Qéchuas sont plus de 10 millions en Equateur, en Bolivie, en Argentine, au Chili et au Pérou (où ils représentent près de la moitié de la population). Très peu d'études ont été faites sur ce groupe humain. Malgré son importance numérique, on le connaît donc très mal.

Le premier problème a été, pour M. Vallée, de trouver la communauté qéchua, la plus traditionnelle possible. Son choix s'est fixé sur Manchiri, au Pérou. L'attitude des Indiens vis-à-vis du chercheur montrera bien qu'il ne s'était pas trompé. Son assistant et lui, à peine arrivés à Manchiri, eurent à faire face à de nombreuses difficultés.

Il existe en effet un très ancien mythe auquel la majorité des Qéchuas n'attache plus grande importance mais qui est resté vivant à Manchiri. Ce mythe trouverait son fondement dans le comportement qu'ont eu certains Espagnols à l'égard des Indiens et remonterait vraisemblablement à la Conquête.

Selon la légende, un Blanc portant la barbe et habillé de gris, se promène à cheval à travers la montagne et coupe les têtes pour distribuer la graisse de ses victimes aux mineurs des mines lointaines. M. Vallée était vêtu d'un parka foncé, portait la barbe, avait loué des chevaux. Il correspondait donc assez exactement au coupeur de têtes de la légende.

Cette malheureuse ressemblance faillit compromettre son travail. Les Indiens en avaient peur. Et sans doute a-t-il été lui-même plus d'une fois en danger. La situation à Manchiri s'est détériorée au point que M. Vallée et son assistant, pour ne pas compromettre irrémédiablement la recherche, ont été forcés de quitter la communauté pour un certain temps, dans l'espoir d'y revenir quand les esprits des Indiens se seraient apaisés.

Les Indiens craignaient Lionel Vallée plus que son assistant qui était Péruvien, avait le physique indien et parlait qéchua. Ce dernier seul pouvait encore rétablir la situation. Il retourna donc trouver les Indiens. Mal lui en prit. "La seule chose qui lui a sauvé la vie, explique M. Vallée, c'est qu'il s'est mis à pleurer devant son impuissance. Cela a ému les Indiens qui ont remis leur décision à plus tard. Finalement, de jour en jour,



on l'a accepté. Il a pu les convaincre. La situation s'est améliorée de telle sorte que j'ai pu moi aussi, rentrer dans la communauté et poursuivre ma recherche."

Complètement isolé du monde

A partir du dernier hameau avant la haute montagne, il faut deux jours de voyage pour atteindre Manchiri. Le village ne communique quasiment pas avec l'extérieur. Son économie est une économie de subsistance. Les gens de Manchiri produisent ce qui correspond à leurs besoins. Le surplus est échangé avec certains produits d'autres communautés (céramique, bétail, etc.).

Le revenu annuel d'une famille qéchua est presque nul. Il y a de l'argent dans la communauté, mais qui sert à très peu de choses. L'argent sert à acheter de la boisson, et notamment le trago qui est un alcool, fabriqué dans une autre communauté. Le trago est utilisé

à une très haute échelle dans toutes les communautés andines, avec la bière de maïs, le chicha. L'argent sert aussi à préparer les fiestas, ces fêtes traditionnelles et rituelles qui ont lieu à peu près une fois par mois, à des dates bien précises pour célébrer des événements bien déterminés. La fiesta est un véritable rite chez les Qéchuas. Pour chaque fiesta, certains postes de responsables sont prévus. Ceux qui en acceptent la charge ont à faire face à des dépenses considérables : donner de la nourriture à tout le reste de la communauté par exemple.

L'argent peut aussi servir à acheter des propriétés, car il existe une propriété privée dans la communauté.

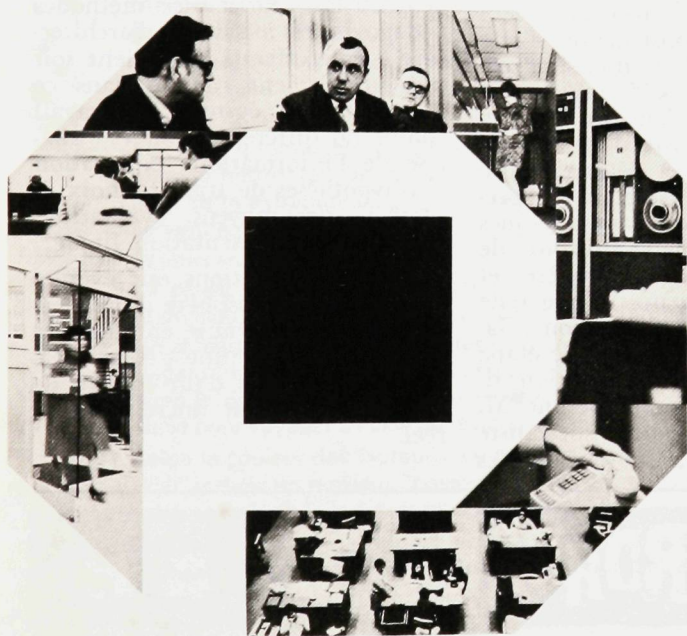
Il existe aussi une propriété communale, des champs cultivés en commun et dont les produits servent à toute la communauté lors de certaines fêtes spéciales.

A côté de l'autorité nationale nommée théoriquement par le pouvoir politique, il existe une autorité traditionnelle qui comporte toute une hiérarchie, extrêmement com-

plexe. A certains moments de sa vie, l'Indien accède à certains postes. Presque tous les hommes passent à travers ces différents postes d'autorité. Chacun a ses responsabilités. Ces différentes autorités ne peuvent entrer en conflit.

On ne peut pas donner un nom précis à la religion des Indiens de Manchiri. C'est un mélange de religion traditionnelle, de croyances traditionnelles, de cérémonies traditionnelles mêlées à des croyances et des cérémonies catholiques — ce qu'on appelle en anthropologie, le syncrétisme religieux.

Ces Indiens qui forment près de la moitié de la population du Pérou n'ont pas grand-chose à dire dans l'organisation de leur pays. Ce ne sont pas eux qui détiennent le pouvoir. Ce sont les Blancs espagnols ou les Métis qui dictent les solutions à l'ensemble du pays. Pourtant, l'état péruvien, selon M. Vallée, n'est pas un état raciste. En Amérique du sud, on passe d'un statut à un autre (de l'Indien au Blanc) selon qu'on a un comportement social différent.



De l'élan et de l'allant !

En même temps qu'elle étend son rayonnement pour se rendre accessible à plus de gens, la Banque Provinciale ajoute sans cesse — en qualité, en nombre, et en commodités, aux services qu'elle met à votre disposition. La Banque Provinciale place sa compétence au service de l'initiative.

la banque provinciale du canada



BÂTIR EN CARTON LA VILLE DE DEMAIN

(BIUM) — “Le médecin enterre ses erreurs. L'architecte les affiche.” (Gilbert Faux, architecte français.)

S'il est désastreux d'afficher ses erreurs lorsqu'on est architecte, on peut peut-être se le permettre lorsqu'on est “apprenti architecte.” Partant du principe que c'est en forgeant qu'on devient forgeron ; les étudiants de l'École d'architecture travaillent périodiquement sur des projets concrets qu'ils présentent ensuite publiquement devant professeurs et collègues : ceux-ci critiquent les devis que leurs promoteurs doivent défendre. Cette critique se fait à plusieurs stades du travail de façon à permettre des rectifications en cours de route et à éviter les erreurs cumulatives.

La semaine dernière deux de ces “présentations” avaient lieu à l'École d'architecture. Les étudiants de 1ère année avaient travaillé depuis quelques semaines à un projet de salle polyvalente à intégrer à une institution ou un collège. En première année, on travaille sur des données purement théoriques dont les critères sont déterminés à l'avance. Il s'agissait d'imaginer un lieu pouvant servir alternativement de salle de réunions, de salle de culte, de salle de conférence ou de discothèque. Sous les projecteurs, comme au théâtre, les étudiants apportent tour à tour leur maquette : il y en a pour tous les goûts : salle carrée, ronde, octogonale ; plancher de plain-pied ou à différents niveaux ; faux plafonds où se dis-

simulaient des éclairages savants ou des éléments acoustiques ; panneaux coulissants, divisions psychologiques, salle de projection habilement camouflée. Chaque projet semble de prime abord inattaquable tellement les maquettes sont attrayantes. Mais les professeurs, MM. Lafrenière, Cousin et Panzini, les voient avec des yeux d'experts : — “Ici, on n'a pas laissé assez de place pour la circulation.” — “Les accès à la salle sont mal disposés.” — “La gamme des couleurs manque d'harmonie.” Les étudiants prennent note des critiques ou tentent de justifier leurs idées. Tous bénéficient des discussions autour de chacun des projets.

Dans la salle voisine, les étudiants de 2e année installent sur les murs les plans que chacun a conçus pour la construction d'une école maternelle. A ce niveau on travaille sur un problème réel : dans ce cas, la construction d'une maternelle pour la commission scolaire de Pointe-aux-Trembles : on procède comme dans un bureau d'architecte, partant d'un terrain réel et d'un budget déterminé. Le travail proprement dit a été précédé par des visites dans quelques classes de maternelle, histoire de se mettre dans l'atmosphère et d'évaluer les exigences d'une telle construction. La présentation à laquelle nous assistons est une étape préliminaire à la présentation finale à laquelle participeront M. Jacques Archambault, spécialiste des maternelles à la Faculté des

sciences de l'éducation et aussi quelques architectes de l'extérieur. Pour le moment, les étudiants défendent leurs projets devant M. Rodrigue Guité, responsable de l'atelier, et Marie Polloway du Département d'urbanisme, spécialiste de l'installation des maternelles.

Le professeur Guité rappelle aux étudiants qu'ils doivent apporter leur travail au complet “de la fondation jusqu'au toit”, sans oublier les aspects techniques tels le chauffage, l'éclairage, la ventilation. A mesure que les apprentis architectes exposent leur projet, les critiques se précisent : ici, on ne saisit pas assez bien l'ambiance des locaux, là, on n'a pas pensé à aménager l'espace extérieur, on n'a pas prévu de stationnement pour l'autobus scolaire.

Rappelons que ce genre d'événement fait partie des méthodes pédagogiques à l'École d'architecture : les étudiants travaillent soit individuellement comme dans ce cas-ci, soit en équipe. Le travail comprend différentes phases : analyse de l'information, exploration des hypothèses de travail, choix et synthèse des moyens, évaluations successives et présentation finale.

Si ces présentations ont évoqué à nos yeux l'atmosphère d'un théâtre à cause de la mise en scène requise, il s'agirait plutôt d'un théâtre d'avant-garde, d'un théâtre de participation bien ancré dans le réel.

H.M.

HIER

AUJOURD'HUI

Demain

NDLR : En raison de circonstances indépendantes de notre volonté, il ne nous est pas possible de présenter, ce mois-ci, la chronique Hier - Aujourd'hui - Demain qui reprendra sa place habituelle dans notre prochaine livraison. Nous nous en excusons.



Comment vous présenter le Boeing 747...



Par quel bout commence-t-on à décrire un géant? Ce nouveau "Jet" a la silhouette d'une énorme baleine. C'est un avion qui a une "grosse tête"! Et pour cause... Elle est bourrée d'instruments de haute précision et d'appareils électroniques nouveaux, directement issus des techniques spatiales.

Mais ce renflement du pont supérieur a une autre raison. Le poste de pilotage surélevé libère tout le pont principal pour les voyageurs.

Le Boeing 747 est un avion à trois niveaux superposés: une immense soute (bagages et fret), une cabine-passagers vaste comme cinq Caravelle mises bout à bout, et au-dessus, reliés par un escalier intérieur, un salon et le poste de pilotage.

Fini le long tunnel arrondi... L'intérieur de l'avion a une nouvelle forme: parois presque verticales, haut plafond horizontal. On circule partout aisément, sans baisser la tête. Ce qui surprend immédiatement, c'est cette extraordinaire impression d'air et d'espace. On est dans un bel appartement moderne, luxueusement aménagé.

Et voici encore quelques chiffres pour situer le dernier-né de la grande famille Boeing.

La dérive a 62.32 pieds de haut (un immeuble de cinq étages). 18 roues pour le train d'atterrissage (8 de plus que le Boeing 707). Le diamètre d'entrée d'air d'un réacteur: 7.85 pieds.

Un Boeing 747 peut transporter 490 passagers. Air France, pour sa part, a retenu une version de 360 sièges, disposés en une suite de salons.

Avec le Boeing 747, l'âge de l'espace commence pour les passagers, qui n'auront jamais eu autant de place pour voyager à l'aise dans un avion.

Selon la couleur des fauteuils, on trouvera successivement la zone bleue, la violette, la rouge et la jaune. Pour assurer un meilleur "passage visuel" entre les différentes tranches colorées, chaque dominante est mêlée à une couleur d'accompagnement.

Nos passagers vont survoler les nuages dans une sorte d'arc-en-ciel. Ce glissement de couleurs changeantes, est-ce un jeu? Oui, sans doute, pour distraire l'oeil. Mais c'est aussi un jeu fonctionnel, qui favorise l'arrivée à bord de quelque trois cents passagers en même temps. En effet, les cartes d'embarquement auront une couleur correspondante aux différentes parties de la cabine. "Dites-moi quelle est votre couleur, je vous dirai où vous êtes..." demanderont les hôtesse. Si l'on ajoute qu'au cours du trajet cette immense cabine se transformera en quatre salles de cinéma, on peut vraiment dire: le Boeing 747, c'est une nouvelle dimension, un dépaysement total, un système original qu'il faut connaître! Il est bien destiné aux futures "70's"...

B747 AIR FRANCE

LA VIE DES DIPLOMÉS



ARCHITECTURE

(1941) **Philip FREEDLANDER**, a été nommé Président de l'Association des Architectes de la Province de Québec.

(1950) **Jean-Louis LALONDE** a été nommé Membre ex-officio de l'Exécutif de l'association des Architectes de la Province de Québec.

(1967) **Denis BOUCHARD** a été nommé deuxième Vice-Président de l'Association des Architectes de la Province de Québec.

ARTS

(1962) **Armand BASTIEN** a été nommé coordonnateur de l'enseignement de la Chimie au bureau du perfectionnement de l'enseignement à la C.E.C.M.

(1949) **Jacques GIGNAC**, vient d'être nommé ambassadeur du Canada au Liban.

(1940) **Jean de GRANDPRÉ** a été nommé Vice-Président du Conseil d'administration de l'École Nationale de Théâtre du Canada.

DIÉTÉTIQUE

(1948) **Hazel W. BENNETT**, Membre de l'Association Canadienne des Diététistes de la "Canadian Institute of food technology" et de l'Association des Professeurs de l'Université de Montréal a été élue Présidente de la Corporation des Diététistes du Québec.

(1962) **Ghislaine BELISLE** a été élue trésorière de la Corporation des diététistes du Québec.

DROIT

(1938) **Roger DUHAMEL**, Présidera le Conseil consultatif des districts bilingues prévus en vertu de la loi sur les langues officielles.

(1943) **Maurice MARCOTTE** a été nommé Membre du Tribunal du Travail au Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre à Montréal.

(1945) **Jean-Paul GEOFFROY** a été nommé Juge en Chef du Tribunal de Travail à Montréal, au Ministère Provincial du Travail et de la Main-d'oeuvre.

(1948) **Gilles FILION** a été nommé Membre du Tribunal du Travail au Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre à Montréal.

(1949) **Maurice BLAIN** a été nommé Secrétaire aux Affaires juridiques de l'Université de Montréal.

(1950) **Jacques CODERRE**, Juge à la Cour des Sessions de la Paix a été nommé au Conseil de Sécurité Publique de la Communauté urbaine de Montréal.

(1952) **René BEAUDRY**, a été nommé Membre du Tribunal du travail au Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre à Montréal.

(1956) **Raymond PRIMEAU**, Directeur Général de la Banque Provinciale du Canada a accepté la Vice-Présidence nationale et la Présidence de la section de Montréal de la Campagne de souscription annuelle du Service Universitaire Canadien Outre-mer, (SUCO).

(1956) **Robert BOURASSA** a été élu Chef du parti Libéral du Québec.

(1957) **Victor MELANÇON** a été nommé Membre du Tribunal du travail au Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre à Montréal.

ÉDUCATION PHYSIQUE

(1962) **Léopold VIGEANT**, Professeur à l'École canadienne de plongeon, vient de lancer sur le marché canadien, un livre plus particulièrement destiné aux petits enfants, et qui s'intitule "invitation au plongeon."

H.E.C.

(1939) **Marcel PINSONNEAULT** a été nommé membre du conseil d'administration de la Compagnie "Les Distilleries Marchand Ltée".

Nouvelles des diplômés

Bon nombre de nouvelles des diplômés, nominations, promotions, etc., échappent au personnel administratif et rédactionnel de L'INTER. Il s'en excuse tout en demandant à tous ceux qui sont au courant de ce genre de nouvelles de collaborer avec lui et de l'avertir de toutes nominations, promotions, événements de la vie des diplômés dont ils auraient connaissance en se servant du bulletin ci-dessous.

À : LES DIPLOMÉS DE L'U. DE M.
CASE POSTALE 6128
MONTRÉAL 101

Veuillez prendre note que M.

Nom

Faculté Promotion

Emploi

a *

Date : Lieu :

* Nomination, participation à une réunion, conférence, etc.

Vous trouverez ci-joint copie de

Date : Signature :

VOTRE NOUVELLE ADRESSE ?

(1939) **Gérard PLOURDE**, Président de United Auto Parts, membre du Conseil de l'Université, a accepté de devenir membre du Comité exécutif, il a été nommé à ce poste par le Conseil de l'Université

(1941) **Rosaire ARCHAMBAULT**, a été nommé au conseil d'administration de l'hôpital Rivière-des-Prairies, (autrefois Mont-Providence).

(1943) **Marcel-H. GIRARD**, C.A. a été élu Président de la Compagnie J.M. Chabot, Inc. et de ses filiales.

(1944) **Louis-B CUSSON** a été nommé adjoint du Président, à l'expansion des affaires à la Société Nationale de Fiducie, dont il fait partie de l'équipe depuis novembre dernier.

(1944) **Laurent LAUZIER**, vient de se joindre à l'équipe de rédaction du journal "Les Affaires".

(1945) **Gustave BOULANGER** est maintenant administrateur chez Brault, Guy, Chaput, Inc.

(1946) **Bernard PAGE** a été nommé directeur administratif du Centre Educatif et Culturel.

(1947) **Paul-Emile MALLETTE** a été nommé au conseil d'administration de l'Hôpital Rivière-des-Prairies.

(1948) **Jacqueline PARADIS** a été nommée au conseil d'administration de l'Hôpital Rivière-des-Prairies (autrefois Mont-Providence).

(1949) **Gisèle NOEL** a été nommée au conseil d'administration de l'hôpital Rivière-des-Prairies (autrefois Mont-Providence).

(1950) **Marcel BESSETTE**, Président de Chomedey-Ford a inauguré les nouveaux locaux de sa compagnie, au 2455 boulevard Labelle à Chomedey.

(1953) **Claude GENEST** a été élu président du Conseil d'administration de la Société Minière Louvem Inc.

(1955) **Claude BROUSSEAU** a été nommé directeur régional à Montréal des cartonnages C.I.P. Limitée.

(1955) **Roland COTE**, a été nommé commissaire à la Commission des Valeurs mobilières du Québec.

(1958) **Paul-H. FOURNIER**, C.A. a été nommé trésorier de Laniel Canada Inc.

(1960) **Jean LEBLANC** est maintenant directeur général de la Corporation du Centre Berthelet St-Vallier Inc, dont le président est Georges E. Marchand '54.

(1961) **Jean-Pierre LEFEBVRE**, C.A. devient associé chez H.C. Bolduc & Associés Ltée, conseillers en administration.

(1961) **Y.-Gaëtan LEGAULT**, C.A. a été nommé chef de service, Budgets et coûts, Directeur général de la Construction à l'Hydro-Québec.

(1962) **Jean-Michel PARIS** a été nommé adjoint de portefeuille, chargé des placements privés à la Caisse de dépôt et placement du Québec.

(1966) **Guy LANGLOIS** est le nouveau Chef de cabinet du Chef du parti Libéral, M. Robert Bourassa (droit 1956).

LETTRES

(1947) **Michel BRUNET** était récemment le conférencier invité du banquet annuel de l'History club de l'Université Western-Ontario. Il a traité devant cette assemblée du "Nationalisme et de l'étude des Sciences de la société".

(1960) **Mathieu GIRARD**, directeur général du CEGEP du Bois de Boulogne a été nommé Membre du Conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal.

MÉDECINE

(1951) **Lionel GENDRON** vient de publier un nouveau livre de sexologie, au titre ambigu: "Madame est servie" (Éditions de l'Homme).

(1953) **Pierre BOIS**, a été nommé à l'unanimité par le conseil de l'Université de Montréal, Doyen de la faculté de Médecine. Le Docteur BOIS y occupait jusque là les fonctions de directeur du département d'anatomie.

(1953) **Jacques DINELLE** représentera la municipalité d'Anjou au sein de la communauté urbaine de Montréal.

OPTOMÉTRIE

(1943) **J. Armand BOUCHARD** a été nommé administrateur de la Société Zoologique de Granby.

(1963) **Jean-Marie RODRIGUE** a été élu au conseil d'administration du Centre de Séjour Laval.

PHARMACIE

(1947) **Jean McEWEN** est nommé Vice-Président de l'Académie Royale des Arts du Canada.

(1954) **André ARCHAMBAULT**, Vice-Recteur de l'Université de Montréal, a été élu à l'unanimité en qualité de membre correspondant étranger par l'Académie de Pharmacie de Paris, en sa séance du 3 décembre 1969.

(1956) **Jérémy TREMBLAY**, Doyen de la faculté de Pharmacie de l'Université de Montréal, vient d'être nommé Vice-Président de l'Association des facultés de pharmacie du Canada.

PHILOSOPHIE

(1966) **André BLANCHARD** a été nommé représentant des professeurs au CEGEP de St-Hyacinthe.

POLYTECHNIQUE

(1941) **Jean H. ARCHAMBAULT** a été nommé Vice-Président au développement de la Société Gas Métropolitain Inc.

(1942) **Lucien G. ROLLAND**, a été élu au Conseil d'administration de la Compagnie de B.N.A. Holdings Ltd, Philips Electronics Industries Ltd et des Cies affiliées.

(1947) **Jean-Paul GIGNAC**, Membre du conseil d'administration et du Conseil exécutif de l'Université de Montréal, Directeur-général et Président de SIDBEC & DOSCO, a été nommé membre du conseil de "British Newfoundland corporation Ltd".

(1955) **Alphonse DUGAS** sous-ministre des Travaux publics a été nommé Membre pour trois ans, du Conseil d'administration de l'Institut national de la recherche scientifique.

VIENT DE PARAÎTRE... (ÉDITION 1969-70)

VOS BIENS — VOTRE DÉCÈS — LES IMPÔTS

de Me JEAN MONET

- COMMENT PROTÉGER SES BIENS ?
- COMMENT BÂTIR UN PROGRAMME DE DONATION POUR RÉDUIRE VOS IMPÔTS ?

LIBRAIRE **BEAUCHEMIN** LIMITÉE
ÉDITEUR IMPRIMEUR
450 AVENUE BEAUMONT, MONTRÉAL 303, P.Q. — TÉL. 273-7541

Veillez expédier exemplaire(s)

VOS BIENS - VOTRE DÉCÈS - LES IMPÔTS

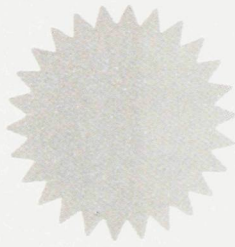
Nom

Adresse

Ci-inclus mandat de: \$

Prix de l'ouvrage \$7.50 plus 25¢ de frais postaux.

LA VIE DES DIPLOMÉS



RÉHABILITATION

(1967) **Louise LEPINÉ** a été nommée première Vice-Présidente de la Corporation des Diététistes du Québec.

SCIENCES

(1947) **Louis BERLINGUET**, Vice-président à la recherche de l'Université du Québec, a été nommé par M. Jean-Guy Cardinal, Ministre de l'Éducation, Président du conseil d'administration de l'Institut national de la recherche scientifique de l'Université du Québec récemment créé.

(1959) **Pierre DESLONGCHAMPS**, professeur agrégé au département de Chimie de la faculté des Sciences de l'Université de Sherbrooke s'est vu accorder une des bourses les plus convoitées par les jeunes scientifiques des États-Unis et du Canada: "la bourse SLOAN".

(1963) **André D'AOUST** est entré au laboratoire de recherches forestières au Ministère des Pêches et Forêts (fédéral) en tant que chercheur scientifique.

(1967) **Robert DESSUREAULT** est devenu actuaire A.S.A. "associate of Society of actuaries".

SCIENCES SOCIALES

(1951) **André DEOM** s'est joint à Raymond Ducharme & Associés, Ingénieurs en organisation & Méthodes et conseillers en administration, pour former le nouveau cabinet Raymond Ducharme & Associés Inc.

(1956) **Roger LANGLOIS** a été nommé au poste d'Ingénieur-chimiste au service de l'expansion industrielle à la direction générale du C.N. à Montréal.

(1960) **Michel DAGENAIS**, ancien conseiller des étudiants a été nommé secrétaire à l'administration de l'École Polytechnique de l'Université de Montréal.

(1962) **Eugène ARRELLE**, est maintenant conseiller à la Société R.A. Lacerte & Associés.

(1963) **Jacques LAVIGNE** a été nommé secrétaire-trésorier honoraire de la Corporation des Ingénieurs de la Province de Québec.

(1964) **Marcel CARON** a été nommé surintendant de "KRAFT PULP MILL," division Wayagamack.

(1964) **Guy CHARBONNEAU** a été nommé ingénieur de projets pour la Société Scott Paper Ltd, à Crabtree Mills, (Québec).

(1965) **Jean-Claude VALLÉE** est maintenant à l'emploi du bureau d'études Alary, Tanguay & Associés, ingénieurs-conseils à Montréal et Hull.

(1967) **André FRANCOEUR** est à l'emploi de l'étude Beaudry, Dupuis, Morin & Routhier, ingénieurs-conseils à Montréal où il s'occupera plus particulièrement des autoroutes et autres projets du même genre.

(1967) **Jean-Claude MALLETTE** est maintenant à l'emploi du port de San Francisco en Californie.

(1967) **Ovide POITRAS** a été nommé conseiller en études des investissements, à la direction de la recherche économique à l'Hydro-Québec.

(1968) **Gilles DAULT** est maintenant à l'emploi de GULF OIL CANADA LTD., à Montréal-Est.

(1968) **André JULIEN** est maintenant à l'emploi de la société Dupont of Canada à Shawinigan (Québec).

(1968) **Gilles MARTEL**, est maintenant à l'emploi de la Société d'entrepreneurs généraux Charles Duranceau Ltée, section des bâtiments à Montréal.

(1969) **Gilles BONIN** est maintenant à l'emploi de la Compagnie Bell Asbestos Mines Limitée, à Thetford Mines, (Québec).

(1969) **Gérard DQNALDSON** enseigne les techniques du Génie civil au CEGEP de Rimouski.

(1969) **Razouk TOUMA** est maintenant ingénieur au département des projets techniques pour la région du Richelieu de l'Hydro-Québec à Montréal.

PSYCHOLOGIE

(1969) **Monique DUBREUIL** représente le Ministère de la Justice en tant que membre d'un comité interministériel chargé d'étudier et d'analyser les problèmes relatifs à l'enfance inadaptée.

NÉCROLOGIE

CHIRURGIE DENTAIRE

(1914) **Paul FRESCYNET** est décédé le 17 février 1970 à Philadelphie à l'âge de 71 ans.

DROIT

(1930) **Jean RAYMOND** est décédé le 8 février 1970, à sa résidence de Knowlton, à la suite d'une crise cardiaque. Ancien membre du Conseil législatif du Québec, Président-directeur général de la compagnie Alphonse RAYMOND Ltée, M. Jean Raymond était âgé de 62 ans.

MÉDECINE

(1925) **Paul-Emile BEAUDRY** est décédé le 30 décembre 1969 à Montréal à l'âge de 72 ans.

(1925) **Doriva LEONARD** est décédé à Outremont le 27 décembre 1969 à l'âge de 71 ans.

(1937) **Georges A. BLANCHARD** est décédé à Montréal, à l'âge de 60 ans, le 17 décembre 1969.

(1963) **Marc Y. GAGNON**, est décédé subitement à Montréal, à l'âge de 31 ans, le 5 février 1970.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

(1955) **Arne BENGT JOHANSSON**, est décédé, le 19 décembre 1969, à l'âge de 51 ans, à West Brome (Québec).

PHARMACIE

(1919) **Jean-Charles GAGNON** est décédé le 29 janvier à Québec, à l'âge de 77 ans.

Monsieur J.C. Gagnon pratiqua sa profession durant 45 ans dans sa ville natale de Matane.

(1922) **Adrien RIENDEAU**, est décédé le 5 février 1970, à Montréal.

THÉOLOGIE

(1899) Son Excellence Monseigneur Joseph-Arthur PAPINEAU est décédé dimanche le 15 février 1970, à Joliette, à l'âge de 95 ans.

Monseigneur Papineau fut gouverneur de l'Université de Montréal de 1937 à 1959 et reçut un doctorat honoris causa de l'Université de Montréal en 1950.

Les Carabins gagnent le championnat canadien interuniversitaire de volleyball



(BIUM) — L'équipe de volleyball interuniversitaire masculine de Montréal a littéralement enlevé le championnat canadien disputé à l'Université du Manitoba, à Winnipeg, samedi, le 21 février dernier. Selon l'instructeur, Jean-Guy Ouellet, qui en est à sa première année comme instructeur à l'Université de Montréal, toute son équipe a joué avec un brio exceptionnel. Equipe qui représentera toutes les universités canadiennes aux UNIVERSIADES qui se dérouleront à Turin, en Italie, du 27 août au 5 septembre prochain. Le championnat canadien s'est disputé de la façon suivante :

Un premier tournoi à la ronde (deux de trois) auquel participaient les équipes de l'Université du Nouveau-Brunswick, l'Université de Sherbrooke, l'Université York, Winnipeg et Montréal. Les Carabins ont alors enregistré huit victoires consécutives pour terminer en première place du classement par équipe suivis par Winnipeg en deuxième position qu'ils ont défait d'ailleurs magistralement.



Vos **DIPLÔMES** reproduits sur métal **BREVETÉ**,

Par procédé photographique

REDUITS OU AGRANDIS A UNE SEULE DIMENSION 10" x 12"

① **DIPLÔME: \$75.00** ③ **DIPLÔMES: \$225.00**

GRATUIT: avec une commande de 3 diplômes,

* 1 base murale en beau noyer de 18" X 48"

* 1 carte d'identité en métal 2" X 3"

* avec au verso la reproduction miniature d'un de vos diplômes.

Jusqu'à 3 mois pour payer sans frais additionnels.

"Salle d'échantillon ouverte du lun. au ven. de 9 à 5 hres."

LE GRAVEUR

Rogers

1840 ONTARIO EST — MONTREAL 133, P.Q. — 527-1319

ATTENTION !

ANNONCE SPÉCIALE POUR LES DIPLÔMÉS VOYAGEANT SUR LES VOLS NOLISÉS ET DE GROUPE VERS PARIS — SAISON 1970

L'Agence de Voyages Viau vous offre une grande variété de services conçus particulièrement en fonction de ces vols spéciaux

LOCATION DE VOITURES

Grâce à une entente avec la maison Renault, nous pouvons offrir aux Diplômés des prix avantageux selon le "plan financé" — voiture neuve — kilométrage illimité.

	21 jours	1 mois		21 jours	1 mois
R-4	\$245.00	\$275.00	R-10	\$340.00	\$365.00
R-6	\$270.00	\$305.00	R-12	\$345.00	\$375.00
R-8	\$330.00	\$350.00	R-16	\$360.00	\$395.00

N.B. — Autres arrangements possibles sur demande.

EURAILPASS

L'Eurailpass vous permet de parcourir tous les réseaux ferroviaires européens, en première classe, autant de fois que vous le désirez.

Validité 21 jours	\$118.00
Validité 1 mois	\$151.00
Validité 2 mois	\$194.00

RÉSERVATIONS D'HÔTELS

Nous disposons d'un certain nombre de chambres à Paris pour l'arrivée de chaque groupe, dans des hôtels de diverses catégories. Nous pouvons aussi vous réserver des chambres d'hôtel partout en Europe.

CIRCUITS ET SÉJOURS

Nous vous proposons tout un choix de circuits et de séjours, avec des départs fréquents qui coïncident avec les dates des vols spéciaux.

Nous attirons votre attention sur les destinations nouvelles qui vous feront sortir des sentiers battus et découvrir des pays merveilleux et encore relativement peu connus par les touristes : la Yougoslavie, la Grèce, la Tunisie, etc.

FRANCE, ITALIE, SUISSE

16 jours, de Paris à Paris — en autocar — hôtels de 1re classe — tout compris **\$450.00**
Dates : 17 mai — 28 juin — 26 juillet — 11 octobre.

ESPAGNE, MAROC, PORTUGAL

18 jours, de Madrid à Madrid — en autocar — hôtels de 1re classe — tout compris **\$408.00**
Dates : 24 mai — 26 juillet.

COSTA DEL SOL

Séjour de 15 jours au bord de la mer, avec toute l'Andalousie à votre portée — trajet aérien Paris/Malaga et retour inclus.

Demi-pension, hôtels de luxe **\$346.00**
Demi-pension, hôtels de 1re classe **\$276.00**

Dates : Départs fréquents, pour tous les groupes.

GRAND TOUR D'EUROPE

17 jours, de Paris à Paris — en autocar — hôtels de 1re classe — tout compris **\$459.00**

CIRCUITS DE COURTE DURÉE

Les Châteaux de la Loire	2 jours	\$ 44.00
La Bourgogne gastronomique	3 jours	\$ 68.00
La Bretagne	7 jours	\$178.00
Les Lacs italiens et Venise	7 jours	\$147.00

GRÈCE

10 jours — Athènes, les îles grecques et Istanbul — circuit et croisière de 7 jours.

Prix (sans transport Paris/Athènes et retour) **\$385.00**
Dates : 18 mai — 25 mai — 27 juillet — 7 septembre — 5 octobre

16 jours — la Grèce classique, les îles et Istanbul — circuit et croisière de 7 jours.

Prix (sans transport Paris/Athènes et retour) **\$498.00**
Dates : 14 mai — 30 juillet — 1er octobre.

DALMATIE ET YOUGOSLAVIE

14 jours, de Milan à Milan — en autocar — tout compris — hôtels standards **\$308.00**
— hôtels de 1re classe **\$325.00**

N.B. — De Milan, possibilités de prolongement en Italie, en Suisse ou sur la Côte d'Azur.

Dates : 17 mai — 5 juillet — 2 août.

TUNISIE

15 jours, de Paris à Paris — combinant circuit et séjour à la mer — transport aérien Paris/Tunis et retour inclus.

Hôtels de luxe **\$314.00**
Hôtels de 1re classe **\$298.00**

Dates : 18 mai — 27 juillet — 7 septembre — 5 oct.

Pour tous renseignements supplémentaires et pour obtenir un exemplaire de notre programme complet et détaillé, veuillez vous adresser à :



3428, RUE ST-DENIS — MONTRÉAL 130 — CANADA

TÉLS : 842-4648 - 842-2526

Calendrier d'activités de l'association 1969-70

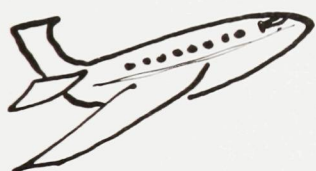
Second semestre

9 avril: Visite du campus,
faculté de Médecine

10 avril: Visite du campus,
faculté de Droit

24 avril: Visite du campus,
Ecole Polytechnique

6 mai: Visite du campus,
Ecole des H.E.C.



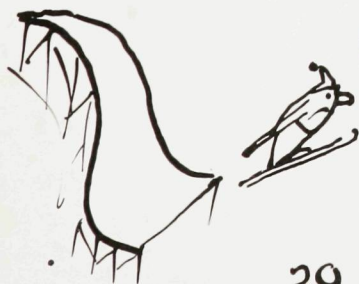
12 mai: Voyage vers Paris

19 mai: Voyage vers Tokio

22 mai: Voyage No 2 vers Paris

1^{ER} JUIN: Entrée en fonction
du Conseil

d'administration 1970-71



Juin: Saut à skis

29 JUIN: Tournoi
de golf



VOTRE NOUVELLE ADRESSE ?

NOM

ADRESSE (domicile)

TÉL.

ADRESSE (bureau)

TÉL.

PORT PAYÉ À MONTRÉAL

ÉTUDE? ÉRUDITION? GASTRONOMIE? VOYAGES? REPOS?

VISITEZ L'EUROPE OU L'ASIE...

DATES DES VOYAGES... DESTINATIONS PARIS, TOKIO...

1970

- | | | |
|---|--------|----------------------|
| 1 / Nolisé — (31 jours) — Montréal-Paris et retour —
départ le 12 mai — retour le 13 juin — | PRIX : | \$196 par personne |
| 2 / Nolisé — (21 jours) — Montréal-Tokio et retour —
départ le 19 mai — retour le 10 juin — | PRIX : | \$499 par personne |
| 3 / Groupe affinité — (16 jours) — Montréal-Paris et retour —
départ le 22 mai — retour le 7 juin — (minimum 80 passagers) | PRIX : | * \$194 par personne |
| 4 / Groupe affinité — (2 mois) — Montréal-Paris et retour —
départ le 25 juin — retour le 26 août — (minimum 80 passagers) | PRIX : | * \$246 par personne |
| 5 / Groupe affinité — (1 mois) — Montréal-Paris et retour —
départ le 23 juillet — retour le 27 août — (minimum 80 passagers) | PRIX : | * \$246 par personne |
| 6 / Nolisé — (21 jours) — Montréal-Paris et retour —
départ le 5 septembre — retour le 26 septembre — | PRIX : | \$202 par personne |
| 7 / Nolisé — (1 mois) — Montréal-Paris et retour —
départ le 29 septembre — retour le 27 octobre — | PRIX : | \$196 par personne |

Renseignements : Mme G. Gauthier — 343-6230.

IMPORTANT

* Tarif sujet aux accords gouvernementaux.

VOYAGES? ÉVASION? REPOS? PLAISIR? RENCONTRES?